

**États financiers**  
31 décembre 2022

# Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso (le « Fonds »),

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2022 et 2021, et les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés  
Le 28 mars 2023

# Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

États financiers au 31 décembre 2022

## Table des matières

---

- 3 États de la situation financière
- 3 États du résultat global
- 4 États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
- 6 Tableaux des flux de trésorerie
- 6 Annexe du portefeuille
- 10 Notes annexes

# Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

## États de la situation financière

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
<b>Actif</b>		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	392 428 637 \$	212 206 346 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 087 329	14 246 032
Intérêts courus	2 396 694	867 004
Montant à recevoir des courtiers en placement	772 487	–
Souscriptions à recevoir	187 425	694 110
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	132 728	667
Remboursements à recevoir	38 925	–
Dividendes à recevoir	409	409
<b>Total de l'actif</b>	<b>397 044 634 \$</b>	<b>228 014 568 \$</b>
<b>Passif</b>		
Dette bancaire	–	– \$
Rachats à payer	54 521	72 012
Charges à payer	283 173	163 239
<b>Total du passif</b>	<b>337 694 \$</b>	<b>235 251 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>396 706 940 \$</b>	<b>227 779 317 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série</b>		
Série A	14 339 303 \$	10 557 316 \$
Série F	368 987 448	206 279 523
Série O	13 380 189	10 942 478
<b>Total de l'actif net</b>	<b>396 706 940 \$</b>	<b>227 779 317 \$</b>
<b>Nombre de parts rachetables en circulation</b>		
Série A	1 362 067	953 562
Série F	35 643 090	18 883 381
Série O	1 421 001	1 106 173
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
Série A	10,53 \$	11,07 \$
Série F	10,35	10,92
Série O	9,42	9,89
<i>*Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût</i>		
	402 053 129 \$	210 675 566 \$

## États du résultat global

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Pour les exercices clos les		
<b>Produits</b>		
Intérêts aux fins de distribution	6 744 301 \$	4 582 524 \$
Revenu de dividendes	11 498	4 911
Autres revenus	34 901	20 026
Profit réalisé et latent (perte réalisée et latente) sur les placements		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements vendus	(181 730)	4 906 139
Profit net (perte nette) de change réalisé	(2 066 585)	494 965
Variation de la moins-value (plus-value) latente des devises	364	(706)
Variation de la (moins-value) latente des contrats à terme	132 061	(236 095)
Variation de la (moins-value) plus-value latente des placements	(11 048 068)	(5 427 958)
<b>Total du bénéfice (de la perte) d'exploitation</b>	<b>(6 373 258) \$</b>	<b>4 343 806 \$</b>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion	1 928 249 \$	1 429 720 \$
Frais d'administration du Fonds	115 724	95 541
Coûts de transaction	107 204	–
Frais de dépôt	40 052	14 746
Honoraires d'audit	32 363	9 039
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	12 182	4 711
Frais juridiques	4 040	960
Frais de garde	3 721	9 458
Charge liée aux droits réglementaires	3 524	3 924
Frais liés au comité d'examen indépendant	1 415	1 146
Frais bancaires	379	28
Charges combinées liées à la TVH	(21 373)	(433)
Charges diverses	–	–
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>2 227 480 \$</b>	<b>1 568 840 \$</b>
<b>Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation</b>	<b>(8 600 738) \$</b>	<b>2 774 966 \$</b>
<b>Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par série</b>		
Série A	(497 779) \$	98 835 \$
Série F	(7 825 803)	2 395 118
Série O	(277 156)	281 013
<b>Variation du total de l'actif net</b>	<b>(8 600 738) \$</b>	<b>2 774 966 \$</b>
<b>Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part</b>		
Série A	(0,49) \$	0,12 \$
Série F	(0,36)	0,16
Série O	(0,24)	0,26

# Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

## États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

### Toutes les séries

Pour les exercices clos les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	227 779 317 \$	132 978 284 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(8 600 738)	2 774 966
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
À partir du revenu de placement net	(4 396 697) \$	(3 120 236) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(26 305)	(13 733)
À partir des gains en capital nets	–	(5 140 638)
<b>Total des distributions</b>	<b>(4 423 002) \$</b>	<b>(8 274 607) \$</b>
<b>Opérations sur les parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	8 458 886 \$	7 216 495 \$
Série F	291 963 239	110 658 741
Série O	2 714 867	13 289 676
<b>Produit total</b>	<b>303 136 992 \$</b>	<b>131 164 912 \$</b>
Coût des parts rachetées		
Série A	(4 171 086) \$	(2 188 814) \$
Série F	(119 716 783)	(31 616 327)
Série O	–	(2 628 211)
<b>Coût total</b>	<b>(123 887 869) \$</b>	<b>(36 433 352) \$</b>
<b>Distributions réinvesties</b>		
Série A	76 148 \$	297 478 \$
Série F	2 410 987	4 859 811
Série O	215 105	411 825
<b>Total des réinvestissements</b>	<b>2 702 240 \$</b>	<b>5 569 114 \$</b>
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	168 927 623 \$	94 801 033 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin</b>	<b>396 706 940 \$</b>	<b>227 779 317 \$</b>

### Série A

Pour les exercices clos les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	10 557 316 \$	5 477 265 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(497 779)	98 835
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
À partir du revenu de placement net	(84 182) \$	(99 284) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	–	(3)
À partir des gains en capital nets	–	(244 656)
<b>Total des distributions</b>	<b>(84 182) \$</b>	<b>(343 943) \$</b>
<b>Opérations sur les parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	8 458 886 \$	7 216 495 \$
Coût des parts rachetées	(4 171 086)	(2 188 814)
Distributions réinvesties	76 148	297 478
<b>Total des opérations sur les parts rachetables</b>	<b>4 363 948 \$</b>	<b>5 325 159 \$</b>
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	3 781 987 \$	5 080 051 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin</b>	<b>14 339 303 \$</b>	<b>10 557 316 \$</b>

### Série F

Pour les exercices clos les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	206 279 523 \$	127 501 019 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(7 825 803)	2 395 118
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
À partir du revenu de placement net	(4 097 410) \$	(2 834 444) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(26 305)	(13 730)
À partir des gains en capital nets	–	(4 670 665)
<b>Total des distributions</b>	<b>(4 123 715) \$</b>	<b>(7 518 839) \$</b>
<b>Opérations sur les parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	291 963 239 \$	110 658 741 \$
Coût des parts rachetées	(119 716 783)	(31 616 327)
Distributions réinvesties	2 410 987	4 859 811
<b>Total des opérations sur les parts rachetables</b>	<b>174 657 443 \$</b>	<b>83 902 225 \$</b>
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	162 707 925 \$	78 778 504 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin</b>	<b>368 987 448 \$</b>	<b>206 279 523 \$</b>

# Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

## États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

### Série O

Pour les exercices clos les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	10 942 478 \$	– \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(277 156)	281 013
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
À partir du revenu de placement net	(215 105) \$	(186 508) \$
À partir des gains en capital nets	–	(225 317)
<b>Total des distributions</b>	<b>(215 105) \$</b>	<b>(411 825) \$</b>
<b>Opérations sur les parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	2 714 867 \$	13 289 676 \$
Coût des parts rachetées	–	(2 628 211)
Distributions réinvesties	215 105	411 825
<b>Total des opérations sur les parts rachetables</b>	<b>2 929 972 \$</b>	<b>11 073 290 \$</b>
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	2 437 711 \$	10 942 478 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin</b>	<b>13 380 189 \$</b>	<b>\$</b>

# Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

## Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(8 600 738) \$	2 774 966 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	917	211
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les placements vendus	181 730	(4 906 139)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	11 155 272	5 427 958
Variation de la moins-value (plus-value) latente des devises	(364)	706
Achat de placements	(490 327 250)	(162 430 413)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	298 767 957	74 717 519
Rachats à payer	–	11 140
Souscriptions à recevoir	–	(261 037)
Intérêts courus	(1 529 690)	63 437
Charges à payer	119 934	53 948
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	(132 061)	236 095
Montant à recevoir des courtiers en placement	(772 487)	315
Remboursements à recevoir	(38 925)	–
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>	<b>(191 175 705) \$</b>	<b>(84 311 294) \$</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(1 720 762) \$	(2 705 493) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	303 643 677	131 164 912
Montants payés au rachat de parts rachetables	(123 905 360)	(36 433 352)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement</b>	<b>178 017 555 \$</b>	<b>92 026 067 \$</b>
(Perte) profit de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(553) \$	(917) \$
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(13 158 150)	7 714 773
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	14 246 032	6 532 176
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin</b>	<b>1 087 329 \$</b>	<b>14 246 032 \$</b>
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		
Intérêts reçus	5 214 611 \$	4 645 961 \$
Dividendes reçus	11 498	4 911
Intérêts versés	379	28

## Annexe du portefeuille au 31 décembre 2022

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Actions canadiennes (0,0 %)</b>		
12 591 Bird Construction Inc.	251 476 \$	102 239 \$
3 137 Postmedia Network Canada	6 588	4 423
<b>Total</b>	<b>258 064 \$</b>	<b>106 662 \$</b>
<b>Titres à revenu fixe canadiens (55,3 %)</b>		
1 274 000 Air Canada, 4 % 1 <sup>er</sup> juillet 2025, 144A (\$ US)	2 009 636 \$	2 064 153 \$
11 578 000 Air Canada, 4,625 %, 15 août 2029	11 310 060	10 207 817
5 000 000 Bell Canada, 2,7 %, 27 février 2024	4 847 950	4 862 975
666 000 BNS (cat. 1 supplémentaires), 3,7 %, 27 juillet 2026-2081	666 000	504 160
8 768 000 BNS, obligations à taux variable, 4 août 2026 (CORRA +54)	8 774 797	8 480 763
774 000 Bombardier Inc., 7,35 %, 22 décembre 2026	560 014	760 455
794 000 Bombardier Inc., 7,45 %, 1 <sup>er</sup> mai 2034, Reg. S (\$ US)	965 189	1 080 236
363 000 Bombardier Inc., 7,875 %, 15 avril 2027, 144A (\$ US)	356 558	477 662
94 664 000 Canada, 0,5 %, 1 <sup>er</sup> décembre 2030	78 059 630	76 368 166
19 297 000 Canada, 1,75 %, 1 <sup>er</sup> décembre 2053	14 307 520	13 599 404
33 104 000 Canada, 2,25 %, 1 <sup>er</sup> juin 2029	31 762 968	31 171 630
200 000 Banque CIBC, obligations à taux variable, 31 août 2085 (LIBOR semestriel +12,5) (\$ US)	212 725	220 449
192 673 ClearStream Energy Services Inc., 8 %, 23 mars 2026	188 782	154 138
10 373 000 Cogeco Câble Inc., 2,991 %, 22 septembre 2031	8 913 496	8 575 038
3 749 000 Corus Entertainment Inc., 5 %, 11 mai 2028, Reg. S	3 752 525	2 882 044
18 466 Canadien Pacifique (amort.), 6,91 %, 1 <sup>er</sup> octobre 2024	21 559	18 695
10 571 000 Enbridge Inc., 6,51 %, 9 novembre 2052	10 561 275	11 543 176
311 000 Compagnie Crédit Ford du Canada, 3,742 %, 8 mai 2023	295 293	308 313
2 905 000 Compagnie Crédit Ford du Canada, obligations à taux variable, 21 mars 2024 (CDOR trimestriel +314)	2 944 988	2 962 043

Ce tableau se poursuit à la page suivante.



# Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

## Annexe du portefeuille au 31 décembre 2022

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Titres à revenu fixe canadiens (55,3 %)</b>							
<i>(suite)</i>							
420 953	G.T.A.A. (amort), 6,45 %, 30 juillet 2029	441 773	441 714	2 712 000	TransCanada Pipelines, obligations à taux variable, 15 mai 2067 (LIBOR trimestriel +221) (\$ US)	3 009 039	2 891 274
7 044 000	Great-West Lifeco Inc. (cat. 1 supplémentaires), 3,6 %, 31 décembre 2026-2081	6 603 400	5 284 379	579 000	Vidéotron Ltée, billets de premier rang, 4,50 %, 15 janvier 2030	579 522	505 057
8 225 000	Société Financière Manuvie (cat. 1 supplémentaires), 3,375 %, 19 juin 2026-2081	7 420 320	6 187 893	314 000	Vidéotron Ltée, billets de premier rang, 5,625 %, 15 juin 2025	327 570	310 104
3 398 000	Société Financière Manuvie (cat. 1 supplémentaires), 4,1 %, 19 mars 2027-2082	3 226 859	2 572 530	<b>Total</b>		<b>229 053 017</b>	<b>\$ 219 421 296</b>
701 750	Nav Canada (amort.), 7,56 %, 1 <sup>er</sup> mars 2027	738 192	732 033	<b>Titres à revenu fixe étrangers (23,1 %)</b>			
1 005 000	Nav Canada, 0,555 %, 9 février 2024	1 005 000	960 841	1 546 000	AMC Entertainment Holdings, 7,5 %, 15 février 2029, 144A (\$ US)	1 962 179	\$ 1 127 438
165 643	Postmedia Network Inc., 8,25 %, 17 février 2027	161 261	162 330	957 000	American Airlines Inc., 11,75 %, 15 juillet 2025, 144A (\$ US)	1 294 884	1 392 462
1 200 000	Banque Royale du Canada (cat. 1 supplémentaires), 4 %, 24 novembre 2026-2081	1 192 250	907 294	128 000	American Airlines Inc., 5,5 %, 20 avril 2026, 144A (\$ US)	167 608	166 936
1 338 000	Banque Royale du Canada (cat. 1 supplémentaires), 4 %, 24 février 2026-2081	1 347 955	1 160 988	613 000	American Airlines Inc., 5,75 %, 20 avril 2029, 144A (\$ US)	778 090	759 932
3 922 000	Banque Royale du Canada, obligations de sociétés, 4,109 %, 22 décembre 2025	3 922 000	3 881 098	711 000	Anheuser-Busch InBev Finance Inc., 4,32 %, 15 mai 2047	554 267	599 435
250 000	Banque Royale du Canada, obligations à taux variable, 29 juin 2085 (LIMEAN trimestriel +25) (\$ US)	268 395	268 580	5 139 000	Apple Inc., 2,513 %, 19 août 2024	5 259 070	4 963 861
700 000	SNC-Lavalin, 3,8 %, 19 août 2024	721 000	673 762	2 083 000	Avis Budget Car/Finance, 4,75 %, 1 <sup>er</sup> avril 2028, 144A (\$ US)	2 640 642	2 379 478
738 000	SNC-Lavalin, 7 %, 12 juin 2026	738 000	749 070	334 000	Avis Budget Car/Finance, 5,375 %, 1 <sup>er</sup> mars 2029, 144A (\$ US)	434 958	387 371
1 367 000	Sobeys Inc., 6,06 %, 29 octobre 2035	1 375 011	1 379 330	249 000	Avis Budget Car/Finance, 5,75 %, 15 juillet 2027, 144A (\$ US)	326 729	306 263
927 000	Sobeys Inc., 6,64 %, 7 juin 2040	989 369	988 194	4 900 000	Bank of America Corp., obligations à taux variable, 15 septembre 2027 (CDOR trimestriel +60)	4 885 006	4 665 834
4 500 000	Financière Sun Life inc., obligations à taux fixe et variable, 3,05 %, 19 septembre 2023-2028	4 390 875	4 418 535	1 684 000	Boeing Co, 2,196 %, 4 février 2026 (\$ US)	2 158 974	2 073 755
445 000	Suncor Energy Inc., 3,95 %, 4 mars 2051	330 439	334 559	800 000	Boeing Co, 2,25 %, 15 juin 2026 (\$ US)	1 012 329	976 272
3 534 000	Financière Sun Life inc. (cat. 1 supplémentaires), 3,6 %, 30 juin 2026-2081	3 342 539	2 665 489	1 019 000	Boeing Co, 3,1 %, 1 <sup>er</sup> mai 2026 (\$ US)	1 384 683	1 299 698
2 992 000	Banque TD (cat. 1 supplémentaires), 3,6 %, 31 octobre 2026-2081	2 992 000	2 269 051	5 000	Continental Resources, 4,5 %, 15 avril 2023 (\$ US)	4 507	6 768
589 000	TransCanada Pipelines, 6,28 %, 26 mai 2028	610 811	611 899	335 000	Credit Suisse Group AG, 1,305 %, 2 février 2026-2027 (\$ US)	362 345	363 336
1 355 000	TransCanada Pipelines, 7,31 %, 15 janvier 2027	1 439 526	1 442 836	<i>Ce tableau se poursuit à la page suivante.</i>			
1 286 000	TransCanada Pipelines, 6,89 %, 7 août 2028	1 368 946	1 381 139				

# Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

## Annexe du portefeuille au 31 décembre 2022

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Titres à revenu fixe étrangers (23,1 %)</b>							
<i>(suite)</i>							
260 000	Credit Suisse Group AG, 2,193 %, 5 juin 2025-2026, 144A (\$ US)	300 500	300 899	164 000	Navient Corp, 5,625 %, 1 <sup>er</sup> août 2033 (\$ US)	179 836	158 558
840 000	Credit Suisse Group AG, 3,091 %, 14 mai 2031-2032, 144A (\$ US)	789 636	787 968	22 897 000	Nestlé Holdings Inc., 2,192 %, 26 janvier 2029	20 508 941	20 066 853
300 000	Credit Suisse Group AG, 4,194 %, 1 <sup>er</sup> avril 2030-2031, 144A (\$ US)	309 653	316 048	360 000	Occidental Petroleum Corp., 6,375 %, 1 <sup>er</sup> septembre 2028 (\$ US)	505 769	492 710
660 000	Credit Suisse Group AG, 6,442 %, 11 août 2028 (\$ US)	819 608	814 983	20 000	Occidental Petroleum Corp., 7,15 %, 15 mai 2028 (\$ US)	25 017	28 115
375 000	Gannett Holdings LLC, 6,0 %, 1 <sup>er</sup> novembre 2026, 144A (\$ US)	470 121	414 381	18 000	Occidental Petroleum Corp., 7,2 %, 15 mars 2029 (\$ US)	22 512	25 393
421 000	GE Capital Corp., obligations à taux variable, 15 août 2036 (LIBOR trimestriel +48) (\$ US)	378 376	459 727	107 000	Occidental Petroleum Corp., 7,95 %, 15 juin 2039 (\$ US)	138 115	157 339
2 126 000	GE Capital Corp., obligations à taux variable, 5 mai 2026 (LIBOR trimestriel +38) (\$ US)	2 579 124	2 764 812	6 869 000	Pacific Life Global Funding II, obligations à taux variable, 1 <sup>er</sup> février 2027 (CDOR trimestriel +38)	6 869 000	6 721 158
7 279 000	Goldman Sachs, obligations à taux variable, 29 avril 2025 (CDOR +37)	7 292 063	7 130 305	493 000	Spirit Aerosystems Inc., 3,85 %, 15 juin 2026 (\$ US)	651 067	605 023
424 000	Heathrow Funding Limited, 3,661 %, 13 janvier 2021-2033	370 623	372 724	579 000	Spirit Aerosystems Inc., 4,6 %, 15 juin 2028 (\$ US)	725 621	634 128
4 000 000	Heathrow Funding Limited, 3,726 %, 13 avril 2033	3 522 602	3 380 222	1 721 000	Spirit Aerosystems Inc., 7,5 %, 15 avril 2025, 144A (\$ US)	2 349 143	2 307 194
1 000 000	Heathrow Funding Limited, 3,782 %, 4 septembre 2030	921 740	894 755	1 200 000	The Walt Disney Company, 3,057 %, 30 mars 2027	1 106 688	1 115 844
787 000	Hertz, 5,0 %, 1 <sup>er</sup> décembre 2029, 144A (\$ US)	989 210	809 586	2 500 000	TWDC Enterprises 18 Corp., 2,758 %, 7 octobre 2024	2 402 775	2 406 575
88 000	Hertz Litigation, Hertz, 5,5 %, 15 octobre 2024 (\$ US)	–	4 467	424 000	United Airlines Inc., 4,625 %, 15 avril 2029 (\$ US)	530 796	500 771
141 000	Hertz Litigation, Hertz, 6 %, 15 janvier 2028 (\$ US)	–	17 179	454 488	Titres du Trésor américain protégés contre l'inflation (TIPS), 0,125 %, 15 avril 2026 (\$ US)	582 329	578 596
1 318 000	Latam Airlines Group, 13,375 %, 15 octobre 2029, 144A (\$ US)	1 688 658	1 818 955	1 764 434	Titres du Trésor américain protégés contre l'inflation (TIPS), 0,625 %, 15 janvier 2026 (\$ US)	2 312 665	2 293 424
7 546 000	Lloyds Banking Group PLC, 3,5 %, 3 février 2025	7 166 134	7 179 458	<b>Total</b>		<b>94 254 671 \$</b>	<b>91 487 369 \$</b>
388 000	Maxar Technologies Inc., 7,54 %, 31 décembre 2027 (\$ US)	515 358	545 874	<b>Obligations indexées sur l'inflation (3,4 %)</b>			
4 000 000	Morgan Stanley, obligations à taux variable, 21 mars 2025 (CDOR trimestriel +33)	4 004 720	3 914 506	8 027 529	Obligations à rendement réel du Canada, 0,25 %, 1 <sup>er</sup> décembre 2054	5 964 501 \$	6 123 896 \$
				8 912 035	Obligations à rendement réel du Canada, 0,5 %, 1 <sup>er</sup> décembre 2050	7 845 494	7 449 543
				<b>Total</b>		<b>13 809 995 \$</b>	<b>13 573 439 \$</b>

# Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

## Annexe du portefeuille au 31 décembre 2022

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Titres adossés à des créances hypothécaires (6,7 %)</b>							
5 075 120	Banque Concentra, TH LNH (97512140), 2,54 %, 1 <sup>er</sup> juillet 2023	5 028 074 \$	5 019 880 \$	819 099	Strait Crossing Dev. Inc. (amort.), 6,17 %, 15 septembre 2031	823 836	801 649
15 710 801	First National, TH LNH (97511981), 2,39 %, 1 <sup>er</sup> juillet 2023	15 550 865	15 529 617	2 368 000	Toyota Credit Canada Inc., 1,66 %, 20 juillet 2026	2 146 213	2 118 035
773	Home Trust, TH LNH, obligations à taux variable (98004844), 1 <sup>er</sup> novembre 2026 (CDOR mensuel -10)	773	770	6 032 000	Toyota Credit Canada Inc., 2,31 %, 23 octobre 2024	5 821 796	5 745 884
2 314 286	Banque Laurentienne, TH LNH (97514937), 1,5 %, 1 <sup>er</sup> août 2024	2 307 158	2 222 337	7 090 000	WTH Car Rental ULC (AVIS), 3,279 %, 20 juillet 2023	7 022 078	7 035 705
4 010 957	Scotia Capital Inc., TH LNH (97518499), 0,6 %, 1 <sup>er</sup> décembre 2025	3 996 437	3 692 641	<b>Total</b>		<b>31 877 350 \$</b>	<b>31 541 374 \$</b>
<b>Total</b>		<b>26 883 307 \$</b>	<b>26 465 245 \$</b>	<b>Obligations zéro coupon (0,3 %)</b>			
<b>Actions privilégiées (0,0 %)</b>							
46	FLINT Corp., actions privilégiées, série 1	44 530 \$	30 667 \$	2 708 000	Province de Québec, coupon, 1 <sup>er</sup> octobre 2039	1 327 841 \$	1 267 524 \$
12	FLINT Corp., actions privilégiées, série 2	12 000	8 000	<b>Total</b>		<b>1 327 841 \$</b>	<b>1 267 524 \$</b>
<b>Total</b>		<b>56 530 \$</b>	<b>38 667 \$</b>	<b>Options (2,1 %)</b>			
<b>Placements privés (8,0 %)</b>							
291 534	Bankers Hall LP (amort.), 4,377 %, 20 novembre 2023	304 832 \$	286 158 \$	31 338	Titres à long terme du Trésor américain, 17 mars 2023, P95	4 532 354 \$	8 527 061 \$
2 700 000	Honda Canada Finance Inc., 1,646 %, 25 février 2028	2 268 216	2 299 916	<b>Total</b>		<b>4 532 354 \$</b>	<b>8 527 061 \$</b>
5 742 000	Honda Canada Finance Inc, obligations à taux variable, 26 février 2024 (CDOR trimestriel +9)	5 713 429	5 699 807	<b>Total du portefeuille (98,9 %)</b>			
6 336 000	Honda Canada Finance Inc, obligations à taux variable, 27 septembre 2024 (CDOR trimestriel +20)	6 325 293	6 274 702		Trésorerie et équivalents de trésorerie (0,3 %)	\$	1 087 329 \$
88 001	Inpower BC GP (amort.), 4,471 %, 31 mars 2033	93 504	84 939		Autres actifs moins les passifs (0,8 %)		3 190 974
203 000	Kruger Packaging Holdings L.P., 6 %, 1 <sup>er</sup> juin 2026	203 136	195 673	<b>Actif net</b>		<b>\$ 396 706 940</b>	<b>\$</b>
808 000	Kruger Products L.P., 5,375 %, 9 avril 2029	808 000	689 157				
162 000	Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd, 4,94 %, 30 juin 2023	174 700	160 858				
144 302	N.B. Highway (amort.), 6,47 %, 30 novembre 2027	172 317	148 891				

## Contrats de change

Contrepartie	Date de règlement	Achat	Valeur nominale	Vente	Valeur nominale	Taux à terme	Taux en vigueur	Plus-value (moins-value) latente
Banque Canadienne Impériale de Commerce <sup>1</sup>	8 mars 2023	\$ CA	35 892 329 \$	\$ US	26 464 000 \$	0,737	0,739	81 547 \$
Banque Canadienne Impériale de Commerce <sup>1</sup>	8 mars 2023	\$ CA	2 801 559	\$ US	2 060 000	0,735	0,739	13 990
Banque Canadienne Impériale de Commerce <sup>1</sup>	8 mars 2023	\$ CA	4 843 743	\$ US	3 561 000	0,735	0,739	25 039
Banque Canadienne Impériale de Commerce <sup>1</sup>	8 mars 2023	\$ CA	4 379 039	\$ US	3 227 000	0,737	0,739	12 300
Banque Canadienne Impériale de Commerce <sup>1</sup>	8 mars 2023	\$ CA	(2 659 164)	\$ US	(1 965 000)	0,739	0,739	(148)

## Notes

1. La contrepartie affiche une notation de crédit de A+.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

# Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2022 et 2021

## 1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 3080 Yonge St., Suite 3037, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie cadre datée du 8 décembre 2011, dans sa version modifiée le 30 décembre 2016, telle qu'elle peut être modifiée et refondue à l'occasion. Le 30 décembre 2016, le Fonds a commencé ses activités et est devenu un émetteur assujéti dont les parts étaient admissibles aux fins de placement en vertu d'un prospectus simplifié.

L'objectif de placement du Fonds est d'obtenir un revenu et un certain niveau de gains en capital en investissant principalement dans des titres à revenu fixe d'émetteurs situés n'importe où dans le monde.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Canso Investment Counsel Ltd. (le « gestionnaire de portefeuille »), une société sous contrôle commun avec le gestionnaire.

## 2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») en vigueur au 31 décembre 2022.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 17 mars 2023.

## 3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables du Fonds sont les suivantes :

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est

d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

### Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

### Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

#### *Actifs financiers*

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

#### *Passifs financiers*

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

# Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2022 et 2021

## Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 exige l'utilisation du modèle des pertes de crédit attendues comme nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives ou ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des

données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur aux 31 décembre 2022 et 2021, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021, le cas échéant, est présenté dans les notes annexes du Fonds.

## Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

# Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2022 et 2021

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

## Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de l'exercice. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données

déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette

# Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2022 et 2021

technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une Bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

## Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

## Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

## Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de l'exercice où elles sont apportées si elles ne touchent que cet exercice, ou au cours de l'exercice où elles surviennent et des exercices ultérieurs, si ces modifications touchent à la fois l'exercice considéré et les exercices ultérieurs.

## Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

# Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2022 et 2021

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

## Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

## Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

## Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

## Imposition

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2022, le Fonds avait un montant de 1 450 316 \$ (31 décembre 2021 – néant) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2021 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital.

## Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque trimestre et des distributions de gains en capital nets réalisés chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

## Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

### *Détermination de la monnaie fonctionnelle*

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

### *Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif*

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

## Modifications futures des normes comptables

Au 31 décembre 2022, le Fonds a déterminé qu'aucune nouvelle norme IFRS qui était publiée mais n'était pas encore entrée en vigueur n'avait d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

## 4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.



# Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2022 et 2021

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 0,50 % par an pour les parts de série A, à l'exclusion des taxes applicables.

## 5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

### Série A

Pour les exercices clos les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts en circulation, au début	953 562	482 000
Émission de parts rachetables	796 211	638 657
Rachat de parts rachetables	(394 954)	(193 883)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	7 248	26 788
<b>Parts en circulation, à la fin</b>	<b>1 362 067</b>	<b>953 562</b>

### Série F

Pour les exercices clos les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts en circulation, au début	18 883 381	11 369 195
Émission de parts rachetables	27 970 207	9 907 212
Rachat de parts rachetables	(11 442 601)	(2 836 098)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	232 103	443 072
<b>Parts en circulation, à la fin</b>	<b>35 643 090</b>	<b>18 883 381</b>

### Série O

Pour les exercices clos les	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts en circulation, au début	1 106 173	–
Émission de parts rachetables	291 933	1 327 755
Rachat de parts rachetables	–	(263 000)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	22 895	41 418
<b>Parts en circulation, à la fin</b>	<b>1 421 001</b>	<b>1 106 173</b>

## 6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie les services de gestion de placements et fournit tous les services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

Au 31 décembre 2022, le gestionnaire, l'actionnaire majoritaire du gestionnaire, les administrateurs et dirigeants du gestionnaire, ainsi que certains membres de leur famille immédiate, détenaient une participation de 0,1 % dans le Fonds (31 décembre 2021 – 0,3 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,20 % pour les parts de série A et jusqu'à 0,70 % pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série. Les parts de série O ne comportent aucuns frais de gestion parce que les investisseurs paient directement au gestionnaire des frais de gestion négociés.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le gestionnaire a versé 826 398 \$ (31 décembre 2021 – 610 243 \$) au gestionnaire de portefeuille, une société affiliée, pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 31 décembre 2022, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 105 173 \$ (31 décembre 2021 – 63 974 \$).

# Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2022 et 2021

## 7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, aux 31 décembre 2022 et 2021.

Au 31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Placements</b>				
Titres de capitaux propres	106 662 \$	– \$	– \$	106 662 \$
Titres à revenu fixe	–	383 756 247	–	383 756 247
Options	8 527 061	–	–	8 527 061
Actions privilégiées	–	–	38 667	38 667
<b>Total</b>	<b>8 633 723 \$</b>	<b>383 756 247 \$</b>	<b>38 667 \$</b>	<b>392 428 637 \$</b>

Au 31 décembre 2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Placements</b>				
Titres de capitaux propres	123 644 \$	– \$	37 045 \$	160 689 \$
Titres à revenu fixe	–	212 045 657	–	212 045 657
<b>Total</b>	<b>123 644 \$</b>	<b>212 045 657 \$</b>	<b>37 045 \$</b>	<b>212 206 346 \$</b>

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
<b>Rapprochement des justes valeurs classées au niveau 3</b>		
Solde, au début	37 045 \$	40 600 \$
Achats	–	–
Ventes	–	–
Transferts entrants	–	–
Transferts sortants	–	–
Profits et pertes réalisés	–	–
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	1 622	(3 555)
<b>Solde à la fin</b>	<b>38 667 \$</b>	<b>37 045 \$</b>

L'équipe d'évaluation interne du gestionnaire de portefeuille comprend des personnes issues de tous les secteurs fonctionnels de l'entreprise (négociation, règlement, recherche, gestion de portefeuille, conformité et administration du Fonds) qui ont une vaste expérience et une expertise approfondie des techniques d'évaluation de la juste valeur des placements dans les titres de créance et les titres de capitaux propres. L'équipe relève du chef des placements du gestionnaire de portefeuille, et son processus d'évaluation ainsi que les résultats qu'elle obtient font l'objet d'une surveillance continue par la direction du gestionnaire de portefeuille. L'évaluation des titres se fait au cas par cas, l'objectif étant d'établir la méthode d'évaluation la plus appropriée. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021.

Les sections qui suivent présentent de l'information sur les titres de niveau 3 ainsi qu'un résumé des techniques d'évaluation utilisées et de la sensibilité de la juste valeur de ces titres à la variation des données d'entrée.

FLINT Corp., actions privilégiées, série 1

Prix : 666,67 \$

Technique d'évaluation : méthode de la valeur relative.

Données non observables : prix des obligations garanties de premier rang de Clearstream Energy Services (fourni par un tiers).

FLINT Corp, la société de portefeuille de ClearStream.

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible du produit du prochain placement privé pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 30 %, ou de 200,00 \$, du prix du titre, ou une augmentation ou une diminution de 9 200 \$ de l'actif net.

# Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2022 et 2021

FLINT Corp., actions privilégiées, série 2

Prix : 666,67 \$

Technique d'évaluation : méthode de la valeur relative.

Données non observables : prix des obligations garanties de premier rang de Clearstream Energy Services (fourni par un tiers).

FLINT Corp, la société de portefeuille de ClearStream.

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible du produit du prochain placement privé pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 30 %, ou de 200,00 \$, du prix du titre, ou une augmentation ou une diminution de 2 400 \$ de l'actif net.

## 8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

### Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, le Fonds avait des placements directs en instruments de créance assortis des notations ci-dessous :

En pourcentage de l'actif net	31 décembre 2022	31 décembre 2021
<b>Exposition au risque de crédit</b>		
AAA	44,1 %	21,3 %
AA	8,5	9,7
A	18,4	23,8
BBB	15,9	18,9
BB	5,5	12,6
B	3,2	4,5
CCC	0,6	1,8
Sans notation	0,6	0,5

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

# Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2022 et 2021

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance aux 31 décembre 2022 et 2021.

Au 31 décembre 2022	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
<b>Exposition au risque de liquidité</b>			
Rachats à payer	54 521 \$	– \$	– \$
Charges à payer	–	283 173	–
Au 31 décembre 2021	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
<b>Exposition au risque de liquidité</b>			
Rachats à payer	72 012 \$	– \$	– \$
Charges à payer	–	163 239	–

## Risque de marché

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le cas échéant, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à échéance des placements.

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
<b>Exposition au risque de taux d'intérêt</b>			
31 décembre 2022	32 787 480 \$	130 829 948 \$	220 138 819 \$
31 décembre 2021	43 315 740	140 543 563	39 582 808

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 % au 31 décembre 2022, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 22 502 100 \$ (31 décembre 2021 – 4 418 919 \$).

### Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le cas échéant, le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (avant couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
<b>Exposition au risque de change</b>		
Dollar américain	11,2 %	16,6 %

Au 31 décembre 2022, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport à la devise susmentionnée, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté de 0,1 % (31 décembre 2021 – 0,2 %).

# Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2022 et 2021

## *Risque de prix*

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le cas échéant, ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 31 décembre 2022, environ 2,2 % (31 décembre 2021 – 0,1 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2022, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 433 620 \$ (31 décembre 2021 – 8 034 \$).

## **9. Abandon du TIOL**

Certains des placements du Fonds, y compris ses placements dans des instruments dérivés, le cas échéant, ainsi que les titres de créance émis par le Fonds et les autres engagements contractuels du Fonds peuvent être liés à des taux d'intérêt de référence comme le taux interbancaire offert à Londres (le « TIOL »). En 2017, l'organisme de réglementation qui supervise les entreprises de services financiers au Royaume-Uni a annoncé son intention d'abandonner progressivement l'utilisation du TIOL avant la fin de 2021. En mars 2021, l'administrateur du TIOL a annoncé la prolongation de la publication des TIOL en dollars américains les plus courants jusqu'à la fin de juin 2023.

Bien qu'on ne connaisse pas encore toutes les répercussions de l'abandon du TIOL, celui-ci pourrait notamment entraîner une volatilité et une illiquidité accrues des marchés visant les instruments qui utilisent actuellement le TIOL pour déterminer les taux d'intérêt, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur le rendement du Fonds. La direction se prépare activement à l'abandon du TIOL et à la transition vers un ou plusieurs autres taux de référence, notamment le Secured Overnight Financing Rate (le « SOFR ») et le Sterling Overnight Index Average (le « SONIA »). Afin de faciliter l'abandon du TIOL, la direction a établi un groupe de travail interfonctionnel sur l'abandon du TIOL qui a examiné tous les changements requis à l'égard des processus et des systèmes ainsi que toutes les incidences fiscales et comptables. Le groupe de travail a effectué un examen exhaustif de toutes les expositions du Fonds au TIOL, y compris les clauses de repli pour les taux d'intérêt contractuels, et a établi des règles de placement pour limiter l'ajout au portefeuille du Fonds de tout titre lié au TIOL venant à échéance après la date applicable d'abandon du TIOL.

En ce qui concerne la comptabilisation des placements du Fonds, y compris ses placements dans des instruments dérivés, le cas échéant, ainsi que les titres de créance émis par le Fonds et les autres engagements contractuels du Fonds pour lesquels des modifications doivent être apportées en lien avec la transition vers un autre taux de référence, la direction s'appuiera sur l'allègement prévu dans les modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, dans le cadre de la phase 2 du projet de réforme des taux d'intérêt de référence de l'IASB. Les indications fournies dans ces modifications autorisent le Fonds à ne pas tenir compte des exigences comptables relatives aux normes IFRS en ce qui concerne certaines modifications de contrats découlant de l'abandon du TIOL, de sorte que, dans le cas des contrats considérés, le Fonds peut considérer le contrat modifié comme le prolongement du contrat initial.

L'abandon du TIOL en dollars américains à une semaine et à deux mois ainsi que d'autres TIOL libellés en monnaies autres que le dollar américain au 31 décembre 2021 n'a pas eu d'incidence importante sur le Fonds. La direction évalue encore l'incidence de l'abandon des TIOL restants prévu pour le 30 juin 2023, mais elle estime que l'incidence ne sera pas significative pour le Fonds. Au 31 décembre 2022, le Fonds détenait pour 6 336 262 \$ d'obligations à taux variable liées à des TIOL en dollars américains.



3080 Yonge Street, Suite 3037  
Toronto (Ontario) M4N 3N1  
[www.lysanderfunds.com](http://www.lysanderfunds.com)

® Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited